

# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 de l'AVEPS à Clarens le 4 novembre 2017**

## **1. Accueil – allocutions**

Nicole Bersier, présidente du bureau ouvre la séance à 8h42 et souhaite, au nom du comité et du bureau de l'AVEPS, à toutes et tous, la bienvenue à Clarens. Elle a le plaisir de présider notre assemblée générale 2017.

Elle salue la présence dans l'Assemblée des personnalités suivantes :

- M. Nicolas Imhof, chef de service du Service de l'Education Physique et du Sport
- Mme Jacqueline Pellet, municipale de la commune de Montreux
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- M. Gérald Fankhauser, directeur des écoles de Montreux-Ouest
- Les adjoints pédagogiques et les conseillers pédagogiques au SEPS :
  - M. Christophe Botfield
  - M. Toni Pacifico
- M. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEP
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Marco Astolfi pour le Fonds du Sport
- MM. Raymond Bron et Marcel Favre, membres d'honneur de l'AVEPS

Elle remercie les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Durant l'année écoulée, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de Jean-François Jeanneret-Grosjean et Claude Bücher. Afin d'honorer leur mémoire, nous nous levons pour observer une minute de silence.

### **Allocutions :**

Nicole Bersier donne maintenant la parole à :

#### **a. Claudine Dutoit, présidente de l'AVEPS**

Attention Mesdames et Messieurs, dans un instant je vais commencer  
Asseyez-vous donc sur votre chaise bien gentiment  
5, 4, 3, 2, 1, 0, partez et voici venir notre assemblée  
Et tout l'entier de notre Comité va s'animer

Attention, Mesdames et Messieurs, c'est important je vais commencer  
C'est toujours la même AG depuis de très longs mois  
L'histoire des profs et des élèves, avec un changement de décor  
Espérons que cela perdurera pendant longtemps

Attention Mesdames et Messieurs, dans un instant je vais débiter  
Nous vous demandons évidemment d'être indulgents  
Le spectacle est très bien rôdé, laissez-nous encore quelques années  
Il ne pourrait que s'améliorer au fil des ans.

Eh bien belle assemblée à vous tous

### **b. M. Fankhauser, directeur des écoles de Montreux-Ouest**

M. Fankhauser souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes au collège Rambert à Clarens dans ce cadre magnifique mis à disposition par la Commune de Montreux.

Il rappelle que le sport est une composante importante de l'école vaudoise. En tant que directeur d'école, il voit dans le sport un moyen pour chaque élève de développer d'autres compétences moins visibles mais néanmoins fort utiles comme l'échange, le partage, le fair-play mais aussi l'apprentissage de la frustration. Egalement le plaisir de jouer ensemble, de partager des expériences en commun, de se surpasser.

Il remercie les enseignants d'EPS pour leur contribution au développement des élèves et au développement d'un climat d'établissement plus riche et plus sain pour les apprentissages.

Il nous souhaite une assemblée placée sous le signe des échanges constructifs.

### **c. Mme Jacqueline Pellet, Municipale des écoles de Montreux**

Mme Pellet nous souhaite la bienvenue à Montreux et explique la situation de Clarens à l'intérieur de Montreux, troisième commune vaudoise, soit un pôle important de cette commune avec 10000 habitants sur les 26000 que compte la commune, représentant 156 nationalités. Elle souligne le fait que Les Avants sont le centre géographique de la commune. Elle relève que Montreux est, sur le plan sportif, aussi bien tournée à l'international que vers le local, avec des manifestations comme le VolleyMasters ou la course Montreux-Rochers de Naye.

Le dynamique service des sports de la ville a organisé dernièrement la remise des mérites sportifs et à cette occasion, le sport associatif a montré son importance au sein de la population montreusienne.

Elle remercie l'AVEPS d'avoir choisi Montreux pour son assemblée et formule ses vœux pour qu'elle se déroule au mieux.

### **d. M. Imhof, chef de service du SEPS**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Une année se termine. Une nouvelle Conseillère d'Etat arrive. Une présidente s'en va. L'éducation physique scolaire continue, heureusement, et mérite toujours toute notre attention, que l'on parle en termes de qualité ou de quantité.

## **Premier dossier**

La mise à jour des programmes d'établissement au cycle secondaire est maintenant terminée. Le SEPS et plus particulièrement Christophe Botfield et Toni Pacifico remercient les files d'éducation physique de l'excellent travail effectué.

Nous sommes conscients que cette démarche a suscité de nombreuses discussions dans la plupart des établissements scolaires de notre canton. Mais nous estimons que les réflexions engendrées par l'arrivée du Plan d'études romand ont été salutaires et qu'elles vont permettre une amélioration de la qualité de l'enseignement de l'EPS. Avec ce travail au niveau de l'école obligatoire s'achèvent les importants travaux débutés lors de l'introduction du PER.

## **Recueil des évaluations en EPS**

Evaluations cantonales, document d'information, étiquettes autocollantes ou encore recueil des évaluations : le paysage de l'évaluation de l'EPS a subi de fortes modifications au cours de ces quatre dernières années.

Heureusement, en août 2017, l'année scolaire a débuté sans que l'évaluation de l'EPS ne subisse de nouvelle modification. Le SEPS est conscient qu'après une phase ponctuée par de fréquents changements, il est maintenant temps pour une période de stabilité.

Deux éléments sont d'ailleurs significatifs de cette recherche de stabilité.

- Le recueil des évaluations accompagne désormais la totalité des élèves de la scolarité vaudoise. Il faut maintenant que son utilisation se généralise et surtout que les documents appelés à y prendre place soient de qualité. Ce n'est pas encore absolument toujours le cas partout. Or nous serons attentifs à cet aspect, même si l'on nous considère parfois à certains endroits comme un vilain caillou dans la chaussure. Nous estimons qu'il en va aussi de la défense et de la crédibilité de notre branche.
- La Plateforme GEEPS-EO est maintenant terminée et ne devrait connaître que de très légères corrections. Son utilisation a pu paraître complexe dans un premier temps. Pourtant, de l'avis général des personnes qui ont pris le temps de maîtriser cet outil, cette plateforme permet un réel gain de temps à ses utilisateurs lorsqu'il s'agit de produire les feuilles semestrielles d'évaluation. Mes collaborateurs du secteur pédagogique vont d'ailleurs bientôt rencontrer tous les directeurs de la scolarité obligatoire dans le cadre des conférences régionales afin de répondre aux questions qui se posent encore. Le SEPS tient d'ailleurs à remercier Sébastien Rossier pour la qualité du travail qu'il a effectué en développant cette plateforme.

Ces deux dossiers me rappellent cette phrase qui s'applique normalement aux thèmes sociétaux ou économiques, mais qui va aussi très bien pour l'éducation physique scolaire dans notre canton : « Si tu as peur du changement, tu auras et la peur et le changement ». Il ne s'agit pas de changer pour changer, mais d'une part de répondre aux exigences légales, réglementaires ou concordataires et d'autre part d'évoluer avec notre temps et de tenter de s'améliorer, sans cesse.

### **Evaluation et enquête à venir**

Comme pour les documents d'évaluation et de planification des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles primaires, les documents en lien avec le cycle secondaire vont prochainement faire l'objet d'une enquête de satisfaction.

Cette démarche va être présentée aux chefs de file de l'EPS et permettra aux enseignants de donner leur avis sur les modifications engendrées par l'introduction du Plan d'Etudes Romand.

Le SEPS est parfaitement conscient qu'il n'est pas facile de modifier les habitudes des enseignants et s'attend d'ailleurs à quelques remarques allant dans ce sens, tout en rappelant qu'il ne sera pas possible de plaire à tout le monde, ni d'aller contre le PER. Encore une fois : « Si tu as peur du changement, tu auras », etc, etc

### **Programme pour l'Ecole de la transition**

Après avoir élaboré les planifications pour les premier et deuxième cycles primaires ainsi que les évaluations cantonales pour le cycle secondaire, mon service a continué sur sa lancée en s'attaquant à une planification pour l'Ecole de la transition.

Anciennement appelée OPTI, cette école, qui a la particularité d'être placée sous la responsabilité de la DGEP tout en étant soumise pédagogiquement au PER, ne bénéficiait encore d'aucun document spécifique pour l'enseignement de l'EPS. Sous la responsabilité de Toni Pacifico et en accord avec la direction de l'Ecole de la transition, un groupe de travail a été formé. Deux maîtres spécialistes ainsi qu'une enseignante généraliste le constituent.

Après quelque 10 mois et une douzaine de rencontres, le document arrive à bout touchant. Il sera présenté et mis à l'épreuve lors d'un séminaire réunissant les personnes enseignant l'EPS à l'Ecole de la transition qui aura lieu les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre prochains à la Maison du sport vaudois à Leysin.

## **Journée suisse de sport scolaire 2018**

Comme vous le savez sûrement déjà, le canton de Vaud organisera la journée suisse de sport scolaire mercredi 30 mai 2018 à Lausanne, pour la première fois depuis 1990.

Comme Winkelried, le SEPS s'est fait pousser dans le dos pour prendre spontanément en charge cette grosse organisation. Les chiffres concernant sont assez impressionnants : 3000 élèves, 12 disciplines sportives, l'équivalent de 40 salles de sport nécessaires, une piscine, un stade d'athlétisme, des terrains de beach-volleyball, des routes fermées pour l'estafette polysportive, 3500 piques-niques et près de 1000 élèves qui dormiront dans la région le soir d'avant.

Il s'agit d'un énorme défi d'un point de vue organisationnel et logistique, surtout en regard du peu de temps qu'il nous reste pour tout mettre sur pied. Le SEPS aura besoin de toutes les forces mobilisables et bien sûr d'un fort appui de l'AVEPS et de ses membres, dont les compétences en termes d'organisation de manifestations sportives scolaires n'est plus à démontrer. Votre association a d'ailleurs accepté de rejoindre l'Association créée pour cette occasion et je l'en remercie. Votre aide est d'autant plus indispensable que la transmission de savoir d'une édition JSSS à l'autre par l'ASEP est proche du zéro polaire, à un tel point que c'en est effrayant. Par ailleurs, nous comptons sur l'engagement de chacun mercredi 30 mai, comme bénévole sur place ou comme enseignant responsable d'une équipe sportive. Les modalités d'inscriptions seront évoquées au point 12.2 de l'ordre du jour de cette assemblée.

Un courrier de Madame la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle devrait très prochainement informer les directions d'école de ce magnifique projet et demander aux établissements lausannois d'en faciliter l'organisation par la mise à disposition de salles de sport, d'enseignants et d'élèves en qualité de bénévoles.

## **JOJ 2020**

Les JOJ 2020 se préparent. Une collaboration entre le SEPS et les chargés de mission de la DGEO, Messieurs Yvan Rumpel et Pierre-Alain Mellina, a été établie et doit permettre de coordonner les différents projets qui bouillent dans la marmite.

Pour le moment, le SEPS a prévu une action dans le cadre du sport scolaire facultatif, une autre dans le cadre de la Maison du Sport vaudois à Leysin, de redynamiser les tests de condition physique qui figurent dans le recueil des évaluations et de collaborer avec les fédérations internationales établies à Lausanne et dans le canton.

## **Les subventions J+S**

Le thème de l'attribution des subventions J+S lors des camps sportifs scolaires suscite de moins en moins de question, preuve que les mécanismes de paiement semblent aujourd'hui mieux compris.

Le SEPS est désolé de la période d'incertitude et de troubles engendrée par la modification de l'article 132 de la LEO qui oblige le canton à prendre en charge les frais des accompagnateurs formés (enseignants et moniteurs J+S). Comme nous l'avons toujours annoncé, nous suivons particulièrement l'évolution du montant total des subventions allouées aux camps sportifs et veillons à ce que le nombre de ces camps sportifs ne diminuent pas de manière sensible.

### **Maison du sport vaudois**

Concernant la Maison du sport vaudois de Leysin, celle-ci se porte bien. Elle augmente sa fréquentation trimestre après trimestre, à la satisfaction de tout le monde. Ainsi, nous aurons eu 8500 nuitées à fin 2017. Nous comptons bien sûr particulièrement sur les écoles vaudoises pour y organiser leurs camps sportifs. C'est notamment voire surtout pour elles que ce complexe a été construit et le potentiel d'augmentation de nuitées figure évidemment dans les camps scolaires si l'on souhaite remplir la Maison durant la semaine. Comme toute nouvelle construction, elle a rencontré des maladies de jeunesse. Celles-ci sont en voie d'être corrigées. Le questionnaire de satisfaction que nous distribuons à chaque responsable de groupe met en exergue quelques conseils, mais surtout beaucoup de louanges ; je ne saurais donc trop vous conseiller de prévoir d'aller y faire un séjour.

### **Nouvelle cheffe au DFJC**

Le DFJC a une nouvelle cheffe de département. Balai neuf balaie bien, évidemment. Et nous fondons tous de nombreux espoirs sur Mme Amarelle. Sachez que le SEPS ne l'a pourtant pas encore rencontrée. Et c'est volontaire. Nous voulions en effet d'abord lui laisser le temps de découvrir son département, de traiter les priorités parmi lesquelles la rentrée scolaire, puis de prendre connaissance des plus gros dossiers. Je rencontrerai Mme Amarelle à la fin du mois de novembre, en compagnie de Messieurs les Conseillers d'Etat Leuba et Broulis, pour aborder la question du manque de salles de sport dans les gymnases. J'ai aussi fait savoir à Mme Amarelle que le SEPS aimerait la rencontrer au début de l'année 2018 afin de lui présenter nos activités et les problèmes et défis qui se posent à l'éducation physique scolaire dans notre canton. Elle a accueilli cette démarche très favorablement. Nous nous réjouissons donc de pouvoir partir sur de nouvelles bases, même si elle ne va pas pouvoir faire des miracles à elle toute seule tout de suite. Mais nous espérons que cette bonne impression sera confirmée dans les faits dans quelques années.

### **Modalités d'enseignement de l'EPS**

Mercredi j'étais à Montreux pour un Forum intitulé « Sport et Communes », justement en présence de Mme Amarelle.

Votre présidente y a également pris part. Il n'est pas inintéressant que je vous relate la demande d'un Municipal (je ne sais plus de quelle commune) : « *Mme Amarelle, ne pourriez-vous pas demander à vos services de réfléchir à des moyens d'enseigner l'EPS sans devoir mettre systématiquement à disposition une salle de sport. Celles-ci coûtent excessivement cher et des communes n'ont simplement plus les moyens financiers suffisants pour investir* ». C'est évidemment un vieux cheval de bataille. C'est quelque chose que j'ai porté plusieurs fois sur le bureau du secteur scolaire de mon service. C'est en partie une mini-révolution, qui peut faire peur. Celui qui a peur du changement aura et la peur et le changement. C'est peut-être un vœu pieux tout simplement impossible à réaliser. Mais peut-être pas. Ou pas totalement. Peut-être que cela concerne moins le secteur scolaire de mon service et que cela concerne plus le secteur infrastructures, en vue d'aider et d'inciter les communes à construire moins cher pour avoir plus d'infrastructures. Je n'en sais rien. Peut-être que c'est juste une légende urbaine, un fantôme communal. Mais la réflexion mériterait d'être menée à fond, une fois, un jour, par quelqu'un. Parce que sinon je crains que nous ne soyons toujours plus confrontés à la problématique de la capacité financière limitée des communes.

## **Deux départs**

Enfin nous fêtons ou subissons en ce mois de novembre deux départs à la retraite. Celui, au SEPS, de Marcel Parietti, délégué au sport associatif et secrétaire général du Fonds du sport vaudois, qui vient d'avoir 65 ans. Il est en train de transmettre le témoin à son successeur, Philippe Rupp, ancien membre de la direction du Service des sports de la ville de Lausanne, très engagé à quasiment tous les postes possibles d'un club de volley, président de l'Association Suisse des Managers du Sport et qui connaît donc très bien le sport associatif. Et puis 2<sup>e</sup> départ, celui de votre présidente, après de longues années de dévouement. Je la remercie donc beaucoup de son engagement, ainsi que de celui de tout son comité, à l'heure où il est toujours plus difficile de trouver des bénévoles ; et je lui souhaite encore de belles années dans l'enseignement dans cette fantastique branche qu'est l'EPS.

Je vous souhaite une belle journée et un excellent week-end.

## **e. M. Gregory Durand, président de la SPV**

M. Durand transmet les salutations du Comité Cantonal de la SPV et excuse l'absence de M. Yves Froidevaux, secrétaire de la SPV. Il remercie le comité de l'AVEPS pour le travail fourni tout au long de l'année et plus particulièrement Claudine Dutoit pour son engagement et sa présence à beaucoup d'assemblées diverses.

Il ne cite qu'un dossier concernant l'AVEPS et la SPV : le complément de formation à la HEP pour l'obtention du Master en enseignement secondaire 1 (26 crédits). Il relève les bonnes discussions dans ce dossier et remercie les différents partenaires pour l'avancée positive sur ce sujet.

Il ne met en avant qu'un seul point syndical, celui de la caisse de pension de l'Etat de Vaud. Projet déposé (augmentation de l'âge de la retraite de 2 ans), la SPV se bat pour proposer un autre projet en collaboration avec les deux autres faïtières syndicales.

Il nous invite à participer à des actions menées par les divers syndicats en vue de combattre ce plan et limiter la casse.

Il nous souhaite une excellente assemblée.

## **Fin des allocutions**

Avant de poursuivre, la parole est donnée à Jérôme Krailiger, afin qu'il nous donne quelques informations concernant la suite de la journée.

Ce dernier remercie ses collègues qui lui ont prêté main forte pour l'organisation de la journée et il souhaite également la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il précise le lieu de l'initiation au Foobaskill et donne des informations quant au repas et au parcage des voitures durant la journée.

Nicole Bersier informe qu'en ce 4 novembre 2017 notre assemblée réunit 46 membres actifs et que 55 personnes sont présentes au total.

Deux scrutateurs sont désignés pour les éventuelles votations à main levée qui jalonnent la matinée (Marc Wertz et Serge Weber).

Cette année, les divers établissements scolaires du canton sont représentés ainsi :

- mixtes : 16
- primaires : 6
- secondaires I : 5
- secondaires II : 4
- écoles professionnelles : 1
- HEP : 1
- ISSUL : 1

Ce qui représente un total de 34 établissements.

2008 : 34 ; 2009 : 48 ; 2010 : 30 ; 2011 : 41 ; 2012 : 47, 2013 : 46 , 2014 : 35, 2015 : 46, 2016 : 28, 2017 : 34.

Etat des membres (au 15 octobre) :

A ce jour, notre association compte 260 membres actifs, 5 membres d'honneur et 136 honoraires.

L'Ordre du Jour de l'AG est paru dans l'édition n°244 du Contacts de septembre 2017.

Afin de permettre à chacun de suivre les débats au mieux, Nicole Bersier invite chaque intervenant à se présenter. D'autre part les débats étant enregistrés, elle remercie chacun de parler suffisamment fort.

## **2. Procès verbal de l'assemblée générale 2016 à La vallée de Joux**

Le PV de l'AG est paru dans l'édition n° 241 du Contacts de décembre 2016, ainsi que sur le site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch).

Aucun membre ne demande la parole, le PV est accepté à l'unanimité et Jérôme Krailiger est remercié pour la rédaction de ce dernier.

### **3. Admissions - démissions**

Au 15 octobre 2017, 9 admissions étaient enregistrées. Nicole Bersier prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage.

Il s'agit de Xavier Perret et Jenny Freymond.

Les nouveaux membres non présents sont : Cyril Luyet, Léonard Berner, Patrick Francet, Matyas Lindenberger, Christine Pachl et Arnaud Durussel.

Nicole Bersier leur souhaite la bienvenue au sein de cette association qui se bat pour leur métier, et qui sait, dont ils seront peut-être une fois ou l'autre membre du comité ou du bureau !

Cette année, l'AVEPS déplore 9 démissions.

### **4. Remise des diplômes**

#### **a. Jubilaires**

Les diplômes sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1992.

Nicole Bersier invite les jubilaires présents, Sandrine Gabler-Bardet et Cédric Blanc, à venir devant l'assemblée pour recevoir leur diplôme.

Le diplôme sera envoyé aux excusés et absents, à savoir: Roland Fleischmann, Thomas Zimmermann, Olivier Beney, Michel Mouron, Sylviane Tinembart, Véronique Nogarotto, Valérie Rovero.

Félicitations à nos collègues pour cette longévité au sein de notre association.

#### **b. Retraités**

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient d'une retraite bien méritée.

Lori et Jacques invitent les nouveaux retraités à s'avancer afin de recevoir son diplôme et une petite attention. Il s'agit de Monique Dufour, Gilles Chardonnens, Pierre-Olivier Brunner et François Brunner, ainsi que de Anne-Marie Bertholet, Jean-Marc Besençon et André Gruaz, absents, à qui le diplôme sera envoyé.

## 5. Discussions des rapports

Les 5 premiers rapports, parus dans le dernier Contacts, sont discutés et votés en bloc.

1. Rapport de la Présidente
2. Rapport du Vice-président
3. Rapport de la Responsable technique
4. Rapport du Responsable promotion et publicité
5. Rapport de la Secrétaire

Aucun commentaire, ni question ne sont ajoutés ou demandés.

Les rapports sont soumis au vote.

Les membres acceptent ces 5 rapports à l'unanimité et remercient les différents protagonistes pour le travail fourni tout au long de l'année par leurs applaudissements.

## 6. Comptes

### 1. Rapport du caissier :

Séverin Perfetta nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association.

AVEPS

BILAN du 16.10.2016 au 15.10.2017

Caisse	179.30	Capital	68'850.58
CCP	30'611.58	Passifs transit.	2'600.00
BCV 0904.45.97	29'465.80	Bénéfice	576.10
Actifs transit.	10'000.00		
Débiteur	1'770.00		
<b>TOTAL</b>	<b>72'026.68</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72'026.68</b>

16.10.2017

AVEPS

Compte d'exploitation au 15.10.2017

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Cotisations ASEP	10'680.00	Cotisations AVEPS	17'580.00
Journées sportives	7'025.75	Contribution SPV	4'268.00
Journal Contacts	8'120.65	Subsides Fonds du Sport	10'000.00
Indemnités comité	10'478.10	Soutien SEPS journées cant.	7'025.75
Frais de représentation	2'388.60	Publicité	4'050.00
Frais administratifs	734.95	Intérêts	3.30
Site Internet	300.60	Autres revenus	150.00
Autres dépenses	2'772.30		
Bénéfice de l'exercice	576.10		
<b>TOTAL</b>	<b>43'077.05</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43'077.05</b>

16.10.2017

Aucune question n'est posée.

### 2. Rapport des vérificateurs des comptes :

La parole est donnée à Sandrine Gabler-Bardet pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Mandatées par l'AG 2016 et invitées par le caissier, Sybille Roch et Sandrine Gabler-Bardet se sont rendues le 25 octobre 2017 à Cossonay pour y examiner les comptes. Après avoir écouté les informations du caissier et effectué des contrôles pointés avec une vérification des pièces justificatives, elles ont pu constater que les comptes sont très bien tenus.

Les vérificatrices sont convaincues que Séverin Perfetta remplit sa tâche avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme, elles le remercient pour la qualité de son travail.

La rapporteuse affirme qu'il n'y a aucune erreur ou malversation et propose d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Ouverture de la discussion à propos de ces rapports. Aucune question n'est posée.

Les rapports du caissier et des vérificatrices sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificatrices des comptes sont déchargés et remerciés pour leur travail par les applaudissements de l'assemblée.

## 7. Cotisations ASEP

La parole est donnée à Marianne Jaquemet qui présente le nouveau système de cotisations proposé par l'ASEP, système qui ne convient pas tellement aux Romands. Ce système prévoit de fixer les cotisations ASEP en fonction du nombre de membres des associations cantonales. Le canton de Vaud est pénalisé par ce nouveau système. Le GRT s'y oppose et demande que ce système soit à nouveau discuté lors de la prochaine assemblée de l'ASEP.

## 8. Budget 2017 – 2018

La parole est à nouveau donnée à Séverin Perfetta pour la présentation du budget 2017-2018. L'application du nouveau système de cotisations ASEP sur le budget AVEPS est immédiatement visible : les charges ASEP passent de CHF11000.- à CHF18000.-, ce qui représente une très grosse augmentation. Le budget tient donc compte de cette base. Pour compenser ce trou de CHF7000.-, l'économie proposée se fait sur le journal Contacts, par le passage d'une version papier à une version électronique. Dans un précédent sondage portant sur cette éventualité, seul l'imprimeur du journal parlait de se retirer du groupe des annonceurs. Un tirage papier restreint subsisterait pour certains retraités notamment. Les autres postes du budget restent inchangés (voir ci-dessous).

### BUDGET AVEPS 2017-2018

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Cotisations ASEP	18'000	Cotisations AVEPS	18'000
Journées sportives	8'000	Contribution SPV	4'400
Journal Contacts	1'000	Subsides Fonds du Sport	10'000
Indemnités comité	11'000	Soutien SEPS <small>jours cant.</small>	8'000
Frais de représentation	4'000	Publicité	4'600
Frais administratifs	1'500	Intérêts	20
Autres dépenses	2'000	Autres revenus	500
Bénéfice de l'exercice	20		
<b>TOTAL</b>	<b>45'520</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45'520</b>

Les questions sont ouvertes:

Patrick Badoux : quelle est la date d'entrée en vigueur de ce nouveau système de cotisations ASEP?

Marianne Jaquemet : début 2018, donc pas vraiment le temps de réagir pour les cantons. Il n'y a eu que peu de discussion lors de la dernière assemblée, le sentiment est donc que les cantons sont un peu mis devant le fait accompli.

Séverin Perfetta : Certaines petites associations y gagnent (diminution de leurs charges) donc y trouvaient un intérêt, quelques autres, comme nous notamment, y perdent. Si le but était d'augmenter les entrées, il aurait fallu ne pas diminuer les charges de ceux qui y gagnent et augmenter un peu moins la différence de cotisations des associations qui doivent payer plus.

Gregory Durand : Une discussion de cette augmentation a eu lieu entre la SPV et l'AVEPS pour trouver peut-être arrangement, de manière à éviter une augmentation des cotisations des membres AVEPS.

Luc Vittoz : le problème est qu'il n'y a pas assez de membres ASEP, ils voudraient trouver plus de cotisations, mais ils s'y prennent mal. On punit ceux qui n'ont pas assez de membres. Cette mise en place est prévue sur 4 ans. Ceux qui vont bénéficier d'une baisse vont peut-être accepter de ne pas diminuer tout de suite pour pondérer l'augmentation de charges de certains cantons. Point à soulever peut-être une fois au sein de l'AVEPS : Comment trouver plus de membres? Puisque les cotisations ASEP sont calculées par rapport à un nombre idéal, calculé de manière fortement contestable car en fonction d'heures d'EPS, ramené au nombre d'enseignants d'EPS, mais ne tenant pas compte de plusieurs de paramètres, de certaines réalités du terrain.

Marianne Jaquemet: Ce dernier argument avait bien été expliqué lors de l'assemblée de l'ASEP, mais pas pris en compte par cette dernière.

A la suite de cette discussion, le budget 2017-2018 est accepté à l'unanimité.

## **9. Lecteur le plus assidu de M. Choc et Miss Ola.**

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner pour une présentation des énigmes et des solutions.

Cette année, 6 personnes obtiennent 4 bonnes réponses: Fabienne Baudraz, Patrick Badoux, Guy-John Pasche (absent), Raphael Roubaty, Lori Bovard, François Brunner.

Un tirage au sort est donc organisé pour l'attribution des prix: le 5e prix va à Lori (verre vide), le 4e prix à Raphaël (verre plein), le 3e à Patrick (vert plein), le 2e à Fabienne (système ampoule interrupteur tout en un), le 1er à François (un cheval).

Toutes les personnes ayant participé sont remerciées par Pierre-Olivier Brunner.

On ne sait pas si M. Choc et Miss Ola reviendront l'année prochaine, à suivre dans la future newsletter.

## 10. Elections

### A. Election du Comité :

Suite au départ de Claudine, le comité fait les propositions suivantes :

Présidence : Claudine Dutoit (sortante), le vice-président Jacques Rubattel se propose de reprendre la présidence

Vice-président : en recherche

Promotion – publicité : Guillaume Girod continue

Secrétaire : Lori Bovard continue

Responsable technique : Anne Guignard continue

Rédactrice : Magali Bovas quitte, le comité cherche un·e rédacteur·trice

Caissier : Séverin Perfetta, qui sera sortant en 2018

Webmestre : Raphaël Roubaty

### B. Elections des Vérificateurs des comptes

- Sybille Roch passe 1<sup>ère</sup> vérificatrice et rapporteuse.
- Carole Du Bois passe 2<sup>e</sup> vérificatrice.
- Trouver un·e suppléant·e qui officiera d'ici 1 an.

### C. Election du Bureau de l'assemblée

- Nicole Bersier quitte.
- Jérôme Krailiger devient président.
- Secrétaire: à repourvoir

Le comité cherche donc maintenant deux personnes pour entrer au comité, aux postes de vice-président et rédacteur.

Lors de la prochaine AG, Séverin Perfetta terminera son mandat de caissier. Nous cherchons donc d'ores et déjà une personne pour repourvoir ce poste.

En plus, nous cherchons également un nouveau vérificateur ou une nouvelle vérificatrice des comptes, ainsi qu'un·e secrétaire et un·e vice-président·e pour le bureau de l'assemblée.

Question de Marianne Jaquemet : en quoi consiste le travail du bureau?

Nicole Bersier : 2 assemblées annuelles pour préparer la tenue de l'AG.

9h45 : suspension des débats

10h05 : reprise

Elections au comité :

Jacques Rubattel, qui se propose de reprendre la place de président est élu à l'unanimité par applaudissements.

Le poste de rédacteur est vacant.

Elections au bureau :

Michèle Mettraux se propose comme secrétaire, Patrick Badoux à la vice-présidence et Jérôme Krailiger devient président du bureau.

Vérificatrices des comptes :

Sybille Roch passe 1ère vérificatrice, Carole Du Bois 2ème vérificatrice, et Anouk Nussbaum se propose au poste de suppléante. Applaudissements pour toutes ces personnes.

#### **D. Renouveaulement, élections et démissions des Délégués SPV et SER**

Pour rappel, 8-10 délégués représentent l'AVEPS et la position de l'association à l'assemblée générale des délégués SPV.

Les délégués représentent l'AVEPS auprès de la SPV.

1. Jean-Michel Bohren,
2. Marianne Jaquemet,
3. Anne-Lise Marguerat,
4. Jean-Marc Presset,
5. Luc Vittoz,
6. Carlos Fidalgo,
7. Jean-Marc Nicollier,
8. Olivier Grivel restent

Annabelle Grandchamp et François Brunner sont démissionnaires.

La charge de travail est détaillée par Gregory Durand : un jeudi après-midi de représentation sur l'année pour l'assemblée SPV (31 mai 2018).

Claudine Dutoit et Marc Wertz se proposent pour remplacer les démissionnaires.

Nous les remercions toutes et tous pour leur engagement.

#### **E. Renouveaulement, élection et démissions des membres de la commission CADEV**

Cette commission est composée de 4 personnes. Elle est responsable de tester et de sélectionner le matériel qui vous est proposé à la CADEV. Si vous le souhaitez, vous pouvez suggérer du nouveau matériel via cette commission.

Nicole Bersier remercie Gilles Chardonnens, sortant, remplacé par Claudine Dutoit et Nicole Bersier.

Nicole remercie les 4 personnes suivantes qui poursuivent leur tâche :

- Jean-Michel Rohrbasser,
- Marc Wertz
- Guillaume Girod
- Luc Vittoz

## **F. Commission « membre d'honneur »**

Cette commission composée de 5 personnes et a pour mission d'analyser une candidature éventuelle au titre de membre d'honneur. Elle est composée de :

- Raymond Bron
- François Brunner
- Jean-Daniel Roy
- Olivier Tardy
- Marcel Favre

La commission n'a pas de candidats à proposer.

Raymond Bron fait la proposition suivante: avoir un lien entre cette commission et le comité pour siéger au moins une fois par année, pour faire un inventaire des possibilités et des conditions de nomination.

Luc Vittoz rappelle que la mise sur pied de cette commission à l'époque de sa présidence, en vue de nommer Marcel Favre, avait été faite pour attester que le comité prenait une bonne décision. Il n'y a pas forcément obligation de réunion annuelle, mais uniquement en cas de candidature proposée par le comité AVEPS.

## **11. Dossiers en cours**

### **a. Formation HEP 26 crédits : parole donnée à Claudine Dutoit**

Décision du comité d'arrêter les frais au TRIPAC en accord avec la SPV, et d'approcher la HEP sur le dossier des 26 crédits, pour demander ce qu'il serait possible de modifier dans le cursus ou faciliter en terme de démarches d'entrée pour les futurs candidats à cette formation. Certaines questions sont encore en attente de réponses, réponses qui seront communiquées aux membres désirant se lancer dans cette formation, soit par la newsletter de l'AVEPS, soit par courriel.

Gregory Durand prend la parole pour dire qu'il y a eu beaucoup d'avancées, et que sur le plan des modalités administratives d'entrée, certaines ouvertures seraient possibles. La question qui demeure, sur les 3 crédits en moins notamment (séminaire de recherche au semestre de printemps), concerne la date d'entrée en vigueur de cette mesure. Le point de la facilitation des mesures administratives d'entrée (extrait de casier judiciaire notamment) est encore en cours car ceci nécessite un changement du règlement HEP.

Gianpaolo Patelli précise que pour ces 3 crédits en moins, ce qui donne du sens à cette mesure est l'abandon du module de recherche en parallèle avec la rédaction du travail de mémoire. Il rappelle aussi qu'il n'est pas possible de suivre des modules de didactique comme demandé par certains pour compenser ces 3 crédits, que cela concernerait plutôt un aspect de formation continue.

b. Etat des lieux au Secondaire 2 : Xavier Perret

Xavier Perret intervient en tant que président de la conférence cantonale des chefs de file du Secondaire II. Il rappelle les lois fédérales et cantonales (3 périodes hebdomadaires d'EPS en moyenne).

Actuellement, les écoles de maturité fonctionnent sur le système 3-2-3, les écoles de commerce sur 2-2-2.

Le constat actuel est que 5 gymnases sur 12 ne respectent pas le 3-2-3.

Il revient sur l'historique des démarches entreprises auprès de la DGEP :

- 2 novembre 2016: Lettre à Séverin Bez (directeur général de la DGEP)
- 27 janvier 2017: Entretien avec M. Claude Vetterli (vice-directeur)
- 2 mars 2017: Réponse de la DGEP « Je ne puis que réitérer que vous faisons **tous les efforts possibles pour construire un nombre suffisant** de nouvelles salles de gymnastique lors de nouvelles constructions ou d'agrandissements d'établissements, comme cela a été le cas récemment pour les gymnases de Renens/CEOL et de Nyon. »
- Fin d'année scolaire 2017: annonce de Burier 2, **aucune salle de gymnastique prévue**
- Lettre de la cheffe de file de Burier à Séverin Bez
- Lettre du SEPS, via M. Leuba, chef du département de l'économie, à Mme Amarelle
- **Rencontre prévue fin novembre entre une délégation du conseil d'Etat et le SEPS**

Les demandes du secondaire 2 sont donc les suivantes : mettre le dossier des constructions de salles en haut de la pile, établir un calendrier des futures constructions. Xavier Perret précise qu'un recours à la voie juridique serait possible, sur le modèle de Fribourg et Genève, si aucun élément nouveau n'est apporté.

Il remercie Toni Pacifico et Luc Vittoz pour l'aide apportée dans ce dossier.

Christophe Botfield intervient pour dire que si du côté des gymnases la situation est compliquée, du côté des écoles professionnelles c'est pire, puisque seulement 1/3 des apprentis ont des heures d'EPS dans le canton.

## 12. Informations

### 1. Journées cantonales : Anne Guignard

Anne remercie et remet une bouteille aux organisateurs des journées cantonales (organisation entre AG16 et AG17) :

- Jean-Pascal Gilliéron pour l'athlétisme ;
- Vincent Mettraux pour le volley ;
- André Wissmer pour le ski de piste et le snowboard ;
- Sandra Jilani pour le ski de fond ;
- Nicolas Cuny pour le foot en salle ;
- Florent Bron pour le foot ;
- Anne Guignard pour l'orientation ;
- Lionel Favez, Philippe et Paul De Micheli pour le mini-volley.

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Luc Gamboni pour le volley ;
- Claudine Dutoit pour le golf ;
- Carlos Fidalgo pour le unihockey ;
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt.

Patrick Badoux remercie le comité. Il constate avec plaisir le maintien du nombre de participants (70-75 personnes), que ce succès est possible grâce à son staff de moniteurs ainsi qu'à la qualité de l'infrastructure hôtelière, et profite de diffuser l'information quant à l'édition 2018 (du 2 au 7 avril) qui représente la 65e édition de ce camp de ski.

### 2. Journées suisses :

Christophe Bottfield présente le dossier. Retour sur l'édition 2017 qui s'est tenue à Fribourg. Il annonce que l'édition 2018 se déroulera à Lausanne et qu'il y aura donc besoin de monde pour la mise en place de l'organisation tout au long de ces 8 prochains mois. Il procède à un bref rappel des modalités d'inscription et frais pris en charge par le SEPS pour les équipes vaudoises. Les organisateurs ont réussi à obtenir une date pour 2018 avant les examens de fin de scolarité. Le lieu de l'édition 2019 est encore inconnu.

**3. AG 2018 :** à Echallens ou Poliez-Pittet (Raphaël Roubaty et Marianne Jaquemet)

**4. AG 2019 :** à Pully (Claudine Dutoit et Nicole Bersier)

### 13. Propositions individuelles et divers

- Jacques Rubattel remercie pour la confiance accordée par l'assemblée et rappelle le défi qu'il se fixe, à savoir amener des jeunes à s'inscrire à l'AVEPS, à participer aux assemblées générales et à s'investir au sein du comité. Il propose un changement de dates pour les AG à venir, à savoir le deuxième samedi de novembre en lieu et place du premier (10 novembre 2018, 9 novembre 2019).

Marc Wertz intervient pour dire que ça ne changerait a priori pas grand chose.

Anne Guignard propose le samedi après-midi plutôt que le matin, ce qui ne plaît pas à la majorité de l'assemblée.

La proposition du 2e samedi de novembre est acceptée à l'unanimité.

- Marianne Jaquemet donne un retour de l'ASEP : belle victoire à Genève sur le point des 3 périodes hebdomadaires d'EPS, ce qui représente 20 postes de travail supplémentaires. Elle donne un reflet rapide du congrès pédagogique de Macolin. L'AG 2017 de l'ASEP aura lieu le 15 nov à Zug. Elle nous signale que les moyens d'enseignement Ingold sont de plus en plus souvent traduits en français, et demande que nous lui signalions lequel serait à traduire en premier.

Gianpaolo Patelli demande que signifie l'objectif garder tous les cantons à l'ASEP?

Marianne Jaquemet : Les nouvelles cotisations posent problème et donc ne savent pas s'ils vont rester à l'ASEP.

Gianpaolo : Quels avantages à rester à l'ASEP? La qualité de la formation continue, le soutien de l'ASEP aux lois fédérales garantissant les 3 périodes d'EPS hebdomadaires, sujet qui est remis en cause actuellement.

- François Bruner prend la parole pour nous parler de sa retraite.

- Antoinette Rayroux procède à une présentation de la Fête Romande de Gymnastique qui aura lieu du 8 au 10 juin et du 15 au 17 juin 2018. Présentation de l'organigramme, 10000 participants sont attendus, cette organisation devrait être un tremplin pour la candidature de Lausanne en vue de la Fête Fédérale de 2025.

- Jérôme Krailiger annonce que les dates des journées de mini volley qui ont lieu dans le cadre du Montreux VolleyMasters sont déplacées au mois de septembre (4-7 septembre 2018) et pas en juin comme habituellement, suite au déplacement de la manifestation dans le calendrier de la FIVB. Il rend attentif les collègues aux problèmes d'organisation inhérents à ce déplacement de dates au tout début de l'année scolaire.

- Claudine Dutoit prend la parole pour son départ du comité:

### **AU REVOIR**

Tout au long de mes années au sein de notre association,  
Quatre présidents j'ai côtoyés (Florian, Luc, Pascal et Serge)  
D'Yverdon en 2001 à Clarens en 2017  
Des km j'ai effectués

Tripac, SEPS, SPV, ASEP, HEP, DGEO, nouveau site, bannière, autocollants

Un acrostiche, afin de ne pas manquer à mes habitudes...

**C**'est en débutant comme vérificatrice qu'au fil des années j'ai rejoint Yverdon où je continuais au bureau, à Echallens je rejoins le Comité et fin du mandat présidentiel à Clarens après un septennat, soit un total de 17 années auprès de vous.

**L**es km avalés tout au long des années, des rencontres à la clé m'ont permis de découvrir notre beau pays et de papoter pour le bien de notre métier.

**A**vec entrain, imagination, réflexion, je vous ai écrit et fait partagé mes éditos à profusion

**R**ires, sourires, engagement, téléphones, petits mots, remerciements, poignées de main, bisous furent des moments de pur bonheur.

Mes amis du Comité, avec lesquels j'ai partagé des moments sérieux de travail, des instants d'échange, de belles nouvelles – mariage, naissance, des minutes de rigolade me laisseront de beaux souvenirs

**E**h oui, je laisse cette place de choix à MA Perle, qui m'accompagne depuis 2012.

Un vice-président à l'écoute, bon soutien, de bons conseils, de belles réflexions et surtout une équipe soudée qui l'encadrera pour les prochains semestres

**N**i le temps ou la météo capricieuse n'entachera cette amitié qui nous lie depuis de nombreuses années

**S**oyez certain que vous resterez dans mon cœur. Je tiens à vous remercier pour votre soutien inconditionnel et la confiance que vous m'avez témoignée depuis si longtemps.

Il y aurait encore tant de choses à vous dire, le seul mot qui me vient c'est

# **MERCI**

- Au nom de l'AVEPS, Jacques Rubbatel remercie Claudine, Nicole et Magali pour leur engagement au sein de l'AVEPS. L'assemblée les applaudit longuement.

- Raymond Bron intervient pour relever le haut niveau et la bonne tenue de l'assemblée de ce jour. Il transmet ses félicitations au comité et dit sa fierté d'appartenir à l'AVEPS.

Jérôme Krailiger donne encore quelques indications pour la suite de la journée. Nicole Bersier le remercie chaleureusement ainsi que son équipe pour l'accueil du jour à Clarens.

Tous les participants sont cordialement invités à venir partager l'apéritif offert par la Commune de Montreux. Le repas sera servi aux alentours de 13h00 au restaurant du Rialto à Clarens.

Nicole Bersier remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une excellente fin d'année 2017.

L'assemblée générale est levée à 11h08.